

# Pourquoi trier ?

Vous triez tous vos emballages...



... ils sont collectés et déposés au centre de tri ALTEM à Strasbourg.



...prêts à être transformés en **produits finis** (nouveaux emballages ou nouveaux produits).

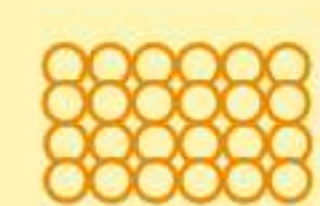


Les emballages **non recyclables** sont valorisés **énergétiquement**.



Le centre de tri **sépare les matériaux** et les compacte en balles.

Ces matériaux sont réduits en **paillettes, fondus ou déchiquetés...**



Les balles sont **acheminées chez un recycleur** ou envoyées vers de **nouvelles solutions de recyclage** en cours de développement.



## Au compost

### Les déchets de préparation de repas

Épluchures, restes de fruits et de légumes, coquilles d'oeufs, marc de café et thé avec leurs filtres en papier



**Pensez à vos poules pour les restes de cuisine !**

*Des composteurs sont en vente auprès de votre Communauté de Communes*

### Les déchets de jardin

Feuilles mortes, fleurs et plantes fanées, brindilles

**mais aussi en petite quantité :**

Tontes, cendres froides, essuie-tout, journaux...



Les 11 déchèteries vous accueillent du mardi au samedi aux horaires suivants :



*Elles sont fermées les jours fériés.*

Horaires d'hiver :

du 1 octobre au 31 mars de  
9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Horaires d'été :

du 1 avril au 30 septembre de  
9h à 11h45 et de 14h à 17h15

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023



**Tous les emballages et les papiers vont dans le bac de tri**

SMICTOM  
Nord Alsace

# Mémo tri

Les nouvelles règles de tri en vigueur en Alsace du Nord

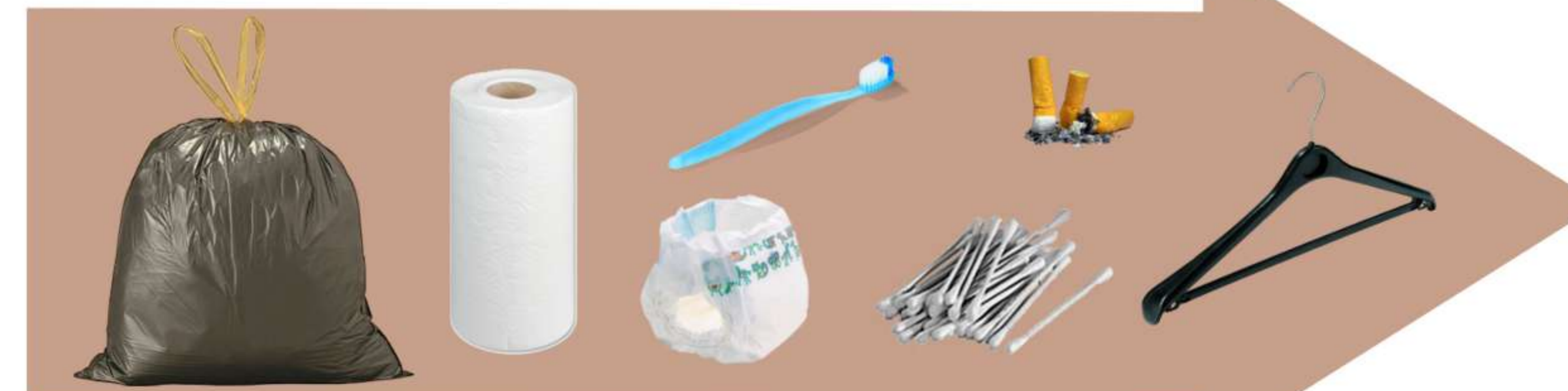
**Objectif** : valoriser au mieux vos déchets et réduire les erreurs de tri



Emballages en plastique, métalliques, en carton, briques alimentaires et tous les papiers



Bouteilles, flacons, pots et bocaux



Ordures ménagères



CITEO



Téléchargez l'appli  
Guide du tri

54 rue de l'Industrie BP 4008  
67160 Wissembourg Cedex

[www.smictom-nord67.com](http://www.smictom-nord67.com)

03 88 54 84 00

@SMICTOMNordAlsace



Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023



# Consignes de tri

À partir de janvier 2023

Tous les emballages et les papiers vont dans le bac de tri



Emballages en carton, briques alimentaires et tous les papiers



Emballages en métal même les petits



Bouteilles, flacons et bidons en plastique

## Les astuces de tri :

- Les emballages sont à mettre en vrac
- Inutile de les laver, il suffit de les vider
- Pour gagner de la place, aplatissez-les
- Séparez-les pour qu'ils soient triés

## LES P'TITS NOUVEAUX QUI VONT DÉSORMAIS DANS LE BAC DE TRI



Tous les emballages :  
Films, sachets, barquettes,  
blisters, pots de yaourt/crème...



AGISSONS POUR LE ZÉRO DÉCHET